

# LES BASES DU CSE (2 JOURS)

## OBJECTIFS

**Maîtriser le cadre juridique de l'instance**

**Connaître ses droits et obligations**

**Appréhender vos missions économiques et sociales**

Les attributions des ex DP, DUP, CE et CHSCT s'exercent désormais « en même temps » avec des moyens souvent atrophés. Comment s'adapter ? Une formation s'impose pour tout nouvel élu comme pour tout renouvellement du CSE !

Les 3 consultations périodiques annuelles du CSE : orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale et conditions de travail.

La mission SSCT (santé, sécurité et conditions de travail) : quelle place lui donne votre CSE ?

Le processus de consultation : les étapes, les délais, les avis.

L'obligation de consulter sur les projets : situations visées, moment, moyens.

### L'ORGANISATION INTERNE DU COMITÉ

Mandats et composition du CSE, rôle spécifique du secrétaire et du trésorier

Les commissions obligatoires, conventionnelles, supplétives ou facultatives : rôle, modalités de fonctionnement, moyens, articulation avec le CSE

Le règlement intérieur du CSE : pour quoi faire ? Qu'y prévoir ?

### RESSOURCES ET MOYENS D'ACTION DU CSE

Les budgets du CSE : calcul, modalités de versement et d'utilisation.

Obligations de transparence pour la gestion des budgets

Le crédit d'heures: bénéficiaires, règles à respecter, modalités de rémunération.

La formation des membres élus du CSE, les moyens matériels et de communication.

Le recours à des experts : intérêt, modalités, financement.

### LES RÉUNIONS DU CSE

Séances plénières ordinaires ou extraordinaires : préparatoires, ordre du jour, convocation, conduite des débats, votes et avis.

Les procès-verbaux du CSE : modalités de rédaction, d'adoption, de diffusion et délais.

### 3 CHAMPS D'INTERVENTION POUR LE CSE

Comment traiter les réclamations en CSE ?

L'accès aux informations et le rôle économique du CSE, enjeux de la BDES.

### LA GESTION DES ASC

Définir une politique sociale et bâtir un prévisionnel.

Choix des activités et réglementation Urssaf.

La gestion administrative et opérationnelle de vos activités : règles à respecter et pièces à conserver.

**DURÉE**  
2 JOURS

**TARIFS**  
2800 € NETS

**QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS**

**400 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA**

UNE FORMULE  
CONCENTRÉE  
POUR CONNAÎTRE  
L'ESSENTIEL